REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 AOUT 2021

COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

Présents : Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Vincent BOUCHE, Romain ANDRIEUX, Corinne LUCAS, Jean-Pierre BACHELIER, Gérard CASANOVA, Jean-Noël GUILBERT, Frédérique DYEVRE-BERGERAULT, Ludivine MARGELY, Emmanuelle DUGAIN, Franck BEAUFILS, Loïc DE COURLON, Éric LEGRAND, Sophie GUYON.
Représentés : Muriel CARUHEL pouvoir à Romain ANDRIEUX, Éric FROMONT pouvoir à Franck BEAUFILS, Bérangère HENNACHE pouvoir à Romain ANDRIEUX, Amandine BRENAND pouvoir à Franck BEAUFILS.

1. **Nomination d'un secrétaire de séance**

Romain ANDRIEUX est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

2. **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1e juillet 2021**

Le PV de la réunion du 1e juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

3. **Délibération portant fixation de la redevance d'occupation du domaine public pour les installations de GRDF**

A l'unanimité fixation du montant de la redevance due par GRDF, au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel (RODP) à 1 284.00 € et au titre de l'occupation provisoire du domaine public (ROPDP) à 5.00 € pour l'année 2021.

4. **Finances : garantie d'emprunt de la ville de Saint-Lunaire pour le prêt de 1 765 100.00 € pour l'opération de construction de 21 logements situés rue de la Saudrais à Saint-Lunaire**

A l'unanimité, annulation et remplacement de la délibération 32-2021 du 22/03/2021.

5. **Marché : attribution du marché de l'aménagement de la rue des écoles**

A l'unanimité décision de retenir la proposition de la commission des finances et de valider ainsi la décision de la commission d'appel d'offres d'attribuer le marché à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 125 087,79 € HT.

6. **Subvention : convention de financement entre la commune de Saint-Lunaire et le ministère de l'éducation nationale – appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires dans le cadre du plan de relance.**

A l'unanimité autorisation donnée à Monsieur Le Maire ou son représentant à signer la convention de financement relative à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

7. **Personnel : création des postes pour les services périscolaires pour 2021/2022.**

A l'unanimité création des postes pour le service périscolaire.

8. **Personnel : instauration d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur.**

A l'unanimité fixation du cadre d'accueil des stagiaires dans les conditions suivantes : les stagiaires reçoivent une gratification obligatoire, le stagiaire doit être présent dans la collectivité plus de 44 jours ou plus de 308 heures, consécutifs ou non. La gratification allouée correspond à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale soit actuellement un taux horaire égal à 3,9 € par heure de stage.

9. **Révision du PLU : bilan de la concertation.**

A la majorité (3 abstentions) arrêt du bilan de la concertation.

10. **Révision du plu : arrêt du projet de plan local d'urbanisme.**

A la majorité (3 voix contre) arrêt du projet de plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Lunaire.